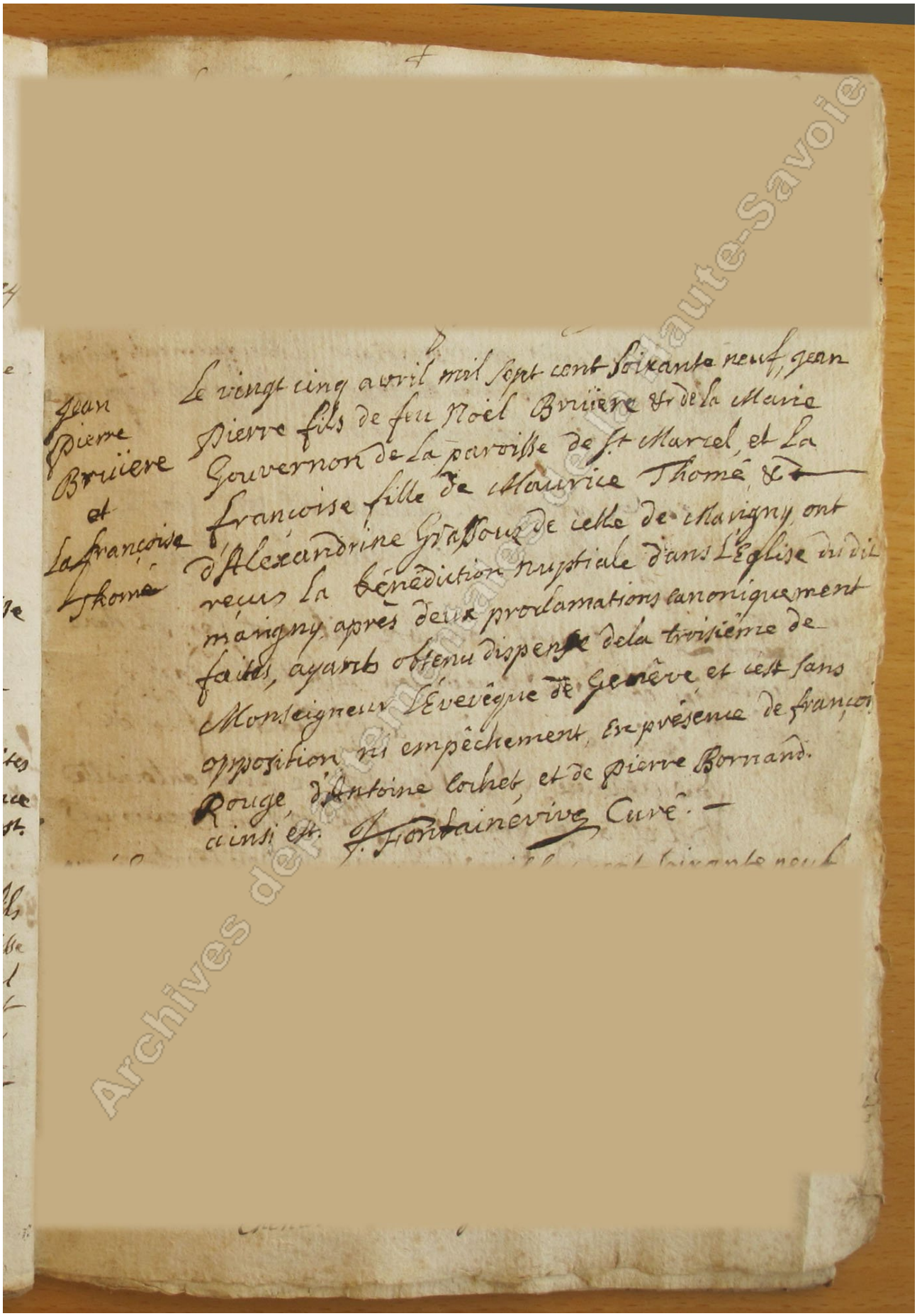

Jean Pierre Brunière et la françoise Thomé

Le vingt cinq avril mil sept cent soixante neuf, jean Pierre fils de feu Noel Brunière et de la Marie Gouvernon de la paroisse de St Marcel, et La françoise fille de Maurice Thomé, et d'Alexandrine Grafoux de cette de Marigny ont reçus la bénédiction nuptiale dans l'Eglise dudit Marigny, apres deux proclamations canoniquement faites, ayants obtenu dispense de la troisième de Monseigneur l'Evesque de Genève et cest sans opposition ni empêchement, En présence de françoi Rouge, d'Antoine Corbet, et de Pierre Bornand. ainsi est. J. Fontainerive Curé.

Archives départementales de la Haute-Savoie

Ce document ne peut être utilisé sans autorisation écrite des Archives départementales de la Haute-Savoie.

2011 - Copyright Les Marmottes de Savoie - Les Marmottes de Savoie. Tout droits réservés.